

Un nouveau pôle métropolitain à la frontière luxembourgeoise

by Urbapresse - dimanche, juillet 22, 2018

<http://correspondances.fr/un-nouveau-pole-metropolitain-a-la-frontiere-luxembourgeoise/>

La communauté d'agglomération Portes de France - Thionville a acté fin juin la création et les statuts du Pôle métropolitain frontalier du nord lorrain, qui regroupera huit intercommunalités de Moselle et de Meurthe-et-Moselle.

Le nouveau syndicat mixte s'inscrit dans la continuité du rapport présenté en avril 2017 par le commissariat général à l'égalité des chances, qui pointait le morcellement et la désorganisation d'un territoire profondément marqué par la proximité du Luxembourg : les EPCI de Thionville, Val de Fensch, Longwy, Cattenom, Arc mosellan, Pays-Haut Val d'Alzette, Terre lorraine du Longuyonnais et Cœur du Pays Haut regroupent près de 70 % des 90 000 Lorrains franchissant quotidiennement la frontière pour aller travailler.

Fondée sur l'article L.5731-2 du code général des collectivités, la nouvelle structure se propose de conforter l'identité du territoire frontalier nord-lorrain sur le plan national et sur ses frontières luxembourgeoise, belge et allemande, de coordonner les projets d'aménagement et de mutualiser les efforts d'attractivité. Structure de concertation, le pôle métropolitain frontalier n'assumera pas de transfert de compétences : il s'appuiera la fois sur les moyens de ses membres et sur le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain, qui regroupe déjà les communautés d'agglomération de Porte de France – Thionville et du Val de Fensch.

Le Pôle métropolitain frontalier du nord lorrain se fixe comme priorité la question de la mobilité. Il s'impliquera également dans les thématiques de l'enseignement supérieur, des services publics, du développement économique et de la coopération culturelle.